

CONSEIL DE SURVEILLANCE Séance du 03 avril 2023

Délibération N°03/2023

Désignation des représentants du Conseil de surveillance à la commission de l'activité libérale du centre hospitalier de Pau

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AVEC VOIX DELIBERATIVE

Présents :

- **Monsieur François BAYROU**, Maire de Pau, Président du Conseil de Surveillance,
- **Monsieur Jean-Louis CALDERONI**, Maire de Bizanos, représentant de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées,
- **Monsieur Mohamed AMARA**, représentant de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées,
- **Monsieur le Docteur Eric MONLUN**, représentant la Commission Médicale d'Etablissement,
- **Madame le Docteur Karine MASSALOUX-TAROZZI**, représentant la Commission Médicale d'Etablissement,
- **Monsieur Pierre PEYRE**, désigné par Monsieur le Directeur Général de l'ARS,
- **Madame le Docteur Catherine DUBROCA**, désignée par Monsieur le Directeur Général de l'ARS,
- **Monsieur le Docteur Bernard CENRAUD**, désigné par Monsieur le Préfet,
- **Madame Juliette COLINMAIRE**, Association Visiteurs des Malades en Etablissements Hospitaliers, représentante des usagers, désignée par Monsieur le Préfet,
- **Madame Anne-Marie PEENE**, Ligue contre le Cancer, représentante des usagers, désignée par Monsieur le Préfet.

Excusés :

- **Monsieur le Docteur Jean LACOSTE**, représentant de la ville de Pau, Vice-Président du Conseil de Surveillance,
- **Madame Geneviève BERGÉ** représentant le Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- **Monsieur Peter MENARD**, représentant de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médicotechniques (CSIRMT),
- **Madame Sandrine BARADAT**, représentante des organisations syndicales (CGT),
- **Madame Céline PORTALET**, représentante des organisations syndicales (CFDT).

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AVEC VOIX CONSULTATIVE

Présents :

- **Monsieur Jean-François VINET**, Président du Directoire, Directeur du centre hospitalier de Pau,
- **Monsieur le Docteur Gaël LEDOYER**, Vice-président du Directoire, Président de la Commission Médicale d'Etablissement du centre hospitalier de Pau,
- **Madame Marine BOURGES**, représentant **Madame Marie-Isabelle BLANZACO**, Directrice de la Délégation départementale des Pyrénées-Atlantiques, représentant **Monsieur Benoît ELLEBOODE**, Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Excusés :

- **Madame Hélène GRIERE**, représentant **Monsieur Vincent MAGINOT**, Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Pau.
- **Madame Josy POUEYTO**, Députée de la 1^{ère} circonscription des Pyrénées-Atlantiques,
- **Monsieur Didier LARRAZABAL**, Maire de la commune de Pontacq.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE,

VU le Code de la santé publique et notamment les articles L. 6143-1 et suivants, l'article R.6143-38 et R.6154-12 relatif à la composition de la commission de l'activité libérale,

VU la note préparatoire remise aux membres du Conseil de surveillance ainsi que le compte rendu de séance du 03 avril 2023,

Après en avoir délibéré et procédé à un vote, dont les résultats s'établissent ainsi qu'il suit :

Votants : 10

Abstentions : 0

Contre : 0

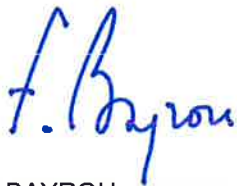
Pour : 10

DECIDE :

Le renouvellement du mandat de Madame Juliette COLINMAIRE et de Monsieur Jean-Louis CALDERONI pour siéger au sein de la commission de l'activité libérale du centre hospitalier de Pau pour une durée de trois années à compter de la date de la présente délibération.

Fait à Pau, le 04 avril 2023

Le Président du Conseil de Surveillance,



François BAYROU.

Pour ampliation,
Le Directeur,



Jean-François VINET.